MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Service du Commissariat des Armées
Plate-forme Commissariat Ouest (Rennes)
Division Achats Publics
Bureau Achats Fournitures et Services

PLATE-FORME COMMISSARIAT OUEST
Quartier Foch - BP 22
35998 RENNES CEDEX 9

MARCHÉ MULTISERVICES

Objet de l'accord-cadre :

Gestion et exécution de multiservices au profit du Groupement de Soutien Commissariat de Bourges (GSC BRG).

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES SPECIFIQUES

CCTPS

Poste 8

Services divers au profit du CFD

Suivi des modifications

Version	Document	Date	Nature des modifications

Nota : les modifications sont marquées en marge droite.

SOMMAIRE

1. OBJET – NATURE ET ÉTENDUE DES PRESTATIONS 4
1.1. Objet 4
1.2. Nature et étendue des prestations 4
2. DÉFINITION DES PRESTATIONS 4
2.1. Prestations forfaitaires 4
2.1.1. Navettes pour la récupération de travaux d'impression 4
2.1.2. Lavage extérieur et nettoyage intérieur de véhicules légers 4
2.1.3. Ramassage des déchets non végétaux au sol sur le site 4
2.2. Prestations hors forfait 4
3. EXIGENCES OPÉRATIONNELLES 4
4. VOLUMETRIE 4
4.1. Navettes pour la récupération de travaux d'impression 4
4.2. Lavage extérieur et nettoyage intérieur de véhicules légers 5
4.3. Ramassage des déchets non végétaux au sol sur le site 5
5. CONTRAINTES SPÉCIFIQUES 5
6. REPORTING 5
7. ANNEXES 5

1. OBJET – NATURE ET ÉTENDUE DES PRESTATIONS

1.1. Objet

Le présent CCTPS présente les dispositions spécifiques du poste 8 : Services divers au profit du CFD.

1.2. Nature et étendue des prestations

Le Titulaire assure pour le compte du Bénéficiaire les prestations suivantes :

- des navettes pour la récupération de travaux d'impression,
- le lavage extérieur et le nettoyage intérieur de véhicules,
- le ramassage quotidien des déchets non végétaux au sol sur le site.

2. DÉFINITION DES PRESTATIONS

2.1. Prestations forfaitaires

Les prestations forfaitaires font l'objet d'un bon de commande sur la base des prix forfaitaires.

2.1.1. Navettes pour la récupération de travaux d'impression

Le Titulaire effectue avec un de ses véhicules des navettes entre le CFD et les Ecoles Militaires de Bourges afin de récupérer des travaux d'impression, pour ensuite les déposer dans les départements de formation du CFD.

2.1.2. Lavage extérieur et nettoyage intérieur de véhicules légers

Le Titulaire effectue bimestriellement le lavage extérieur et intérieur des véhicules légers

2.1.3. Ramassage des déchets non végétaux au sol sur le site

Le Titulaire veille à ce qu'il n'y ait pas de déchets non végétaux au sol sur le site.

2.2. Prestations hors forfait

Les prestations hors forfait font l'objet d'un bon de commande sur la base du bordereau de prix unitaires (BPU) ou sur devis du Titulaire.

La prestation listée au BPU correspond à des besoins complémentaires au forfait le cas échéant.

3. EXIGENCES OPÉRATIONNELLES

Les navettes pour la récupération de travaux d'impression sont effectuées en fonction du besoin des différents Bénéficiaires du site qui sont centralisées au Service Général et transmise au Titulaire.

4. VOLUMETRIE

4.1. Navettes pour la récupération de travaux d'impression

Elles correspondent à 1 navette hebdomadaire dans la limite de 50 rotations par an.

4.2. Lavage extérieur et nettoyage intérieur de véhicules légers

Il correspond au lavage extérieur et au nettoyage intérieur de 6 véhicules légers.

Le Bénéficiaire ne disposant pas de moyens sur site, le lavage extérieur des véhicules sera réalisé à l'extérieur, en station de lavage automobile.

L'entretien de l'intérieur des véhicules sera quant à lui laissé au choix du Titulaire.

4.3. Ramassage des déchets non végétaux au sol sur le site

Il correspond à un ramassage quotidien des déchets pouvant se trouver au sol sur le site.

5. CONTRAINTES SPÉCIFIQUES

Néant.

6. REPORTING

Le Titulaire présente lors des réunions mensuelles d'activités (RMA) le reporting suivant :

- Suivi du nombre d'intervention/mois et par item (prévisionnel et réalisé) ainsi que du total annuel avec report éventuel des années précédentes

- Notation pour la prestation de lavage

- Faits marquants

7. ANNEXES

Néant.